

Les soussignés pleins de confiance dans la disposition bienveillante de votre Grandeur envers la dite Société, la supplient de vouloir bien ajouter une autre faveur à celles qu'elle lui a accordées, c'est celle de leur donner pour patron de leur association le grand St. JEAN BAPTISTE, cet homme dont un ange a fait l'éloge, et qui semble avoir basé le titre de sa grandeur future sur son admirable sobriété et sa mortification, lorsqu'après avoir dit de lui, *il sera grand devant le Seigneur*, il ajoute, *et il ne boira ni vin ni aucune liqueur qui enivre*. Cet homme dont le nom de Jean-Baptiste semble identifié avec le nom Canadien. Vos pétitionnaires, pénétrés de confiance pour ce grand Saint, regarderont comme un présage très-heureux et très-consolant pour leur association si Votre Grandeur voulait bien le leur assigner pour patron et protecteur.

Et vos supplians espèrent que Votre Grandeur voudra bien prier pour le succès de leur association naissante, comme eux de leur côté ne cesseront de prier pour votre conservation.

Montréal, 11 avril 1842.

(Suivent les signatures.)

RÉPONSE DE MONSIEUR DE MONTRÉAL.

MESSIEURS,

C'est avec un sensible plaisir que j'ai reçu la Requête que vous m'avez présentée ce matin, pour m'exprimer les sentimens dont vous êtes tous pénétrés à mon égard, et me demander St. Jean Baptiste pour votre Patron.

Vous ne devez pas être surpris que je me sois mis à votre tête, et que je me sois engagé le premier à observer toute ma vie les règles de la tempérance totale. Pourant facilement, et sans nuire à ma santé, faire ce léger sacrifice, je vous devois donner cet exemple. Mais si vous vous étonnez de me voir le premier sous l'étendard de la *Tempérance*, je suis, moi très-consolé et édifié de votre empressement à me suivre et à me seconder dans une aussi grande entreprise que celle de détruire dans ce Diocèse le vice affreux de l'ivrognerie. Le courage avec lequel vous avez répondu à mon premier appel, le zèle que vous montrez en toute occasion pour gagner de nouveaux associés, l'ardeur que vous manifestez pour la gloire de votre association, le nombre déjà si considérable et toujours croissant des agrégés, tout me fait espérer que le combat, qui vient de s'engager contre l'ivrognerie, le grand ennemi de notre religion et de notre pays, sera suivi d'une entière victoire.

C'est de grand cœur que je vous donne pour Patron le plus grand des enfans des hommes, le glorieux Précurseur de *Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre*, St. Jean Baptiste, qui ne but jamais ni vin ni aucune liqueur enivrante. J'aime volontiers dans l'heureuse idée, que vous avez eue de rendre votre pays un *Jean Baptiste tempérant*; en demandant pour protecteur celui dont le nom est depuis longtems identifié avec le nom Canadien et si cher à ce pays.

Comme je vois que c'est la religion et la piété, qui vous ont portés à vous mettre sous la protection de ce grand Saint, pour rendre votre Société glorieuse par la pratique de toutes les vertus, je crois devoir entrer dans vos vues en accordant, au nom de notre Saint Père le Pape qui, nous disent les journaux publics, se fait gloire d'être le chef de la tempérance, comme il est le chef de l'Eglise, une indulgence plénière que pourront gagner tous ceux qui appartiendront à la *Tempérance Totale*, tous les ans, le 24 Juin, jour que l'Eglise célèbre la fête de ce Saint Patron.